



CF-Item-One-Barcode-Sign

Page 1
 Date 20-Aug-2004
 Time 5:00:13 PM
 Login Name John Manfredi (Records Assistant II)



CF/RAI/USAA/DB01/HS/2004-00216

Expanded Number **CF/RAI/USAA/DB01/HS/2004-00216**

External ID

Title

UNICEF Vietnam. Brochure in French with photographs.

<i>Date Created</i>	<i>Date Registered</i>	<i>Itm Da02: Date Received</i>	<i>Date Published</i>	<i>Date Closed</i>
20-Aug-2004 at 4:58 PM	20-Aug-2004 at 5:00 PM			

All Contacts

Itm Fd01: In, Out, Internal Rec or Rec Copy

Itm Fd02: Sender Ref or Cross Ref

Record Type **A02 HIST CORR ITEM**

Container **CF/RA/BX/PD/EM/1982/T007: Programme Division - Emergency Unit Files: Gha**

Owner Location **Record & Archive Manage Related Functions=80669443**

Home Location **CF/RAF/ZW/E0064-1982-539038369 (In Container)**

Current Location/Assignee **Record & Archive Manage Related Functions=80669443 since 20-Aug-2004 at**

<i>Itm Nu01: Number of Pages</i>	<i>Itm Nu02: Doc Year</i>	<i>Itm Nu03: Doc Number</i>
0		

<i>Itm Fg01: Current?</i>	<i>Itm Fg02: Status Certain?</i>	<i>Itm Fg03: Record Copy?</i>	<i>Priority</i>
No	No	No	

Document Details **Record has no document attached.**

Alt Bar code = RAMP-TRIM Record Number: **CF/RAI/USAA/DB01/HS/2004-00216**

Notes

Print Name of Person Submit Image

Signature of Person Submit

Number of images without cover

JOHN MANFREDI

John Manfredi

32

UNICEF



Sommaire

	Page
Introduction	3
La République Socialiste du Viêt-Nam	4
Les programmes d'assistance de l'UNICEF	5
Les services de santé publique	6
La protection de la mère et de l'enfant	12
La nutrition	15
L'éducation	20
Le financement des programmes d'assistance	25
La coordination avec les organismes d'assistance	26
Des besoins qui restent immenses	27
Annexes	29

Introduction

Après trente années de violence et de guerre, les Vietnamiens ont entrepris la reconstruction de leur patrie, maintenant unifiée.

Le bilan du dernier conflit est extrêmement lourd - des terres rendues stériles, des forêts mortes, une industrie ravagée. Le total des victimes s'est compté par millions: pertes humaines, blessés et handicapés, veuves, orphelins, personnes déplacées, chômeurs. Mais les Vietnamiens possèdent le courage et la détermination de reconstruire leur pays et de le développer rapidement.

Aujourd'hui, si le Viêt-Nam est un pays pauvre à presque tous les égards,

ce n'est pas un pays retardé. Il dispose d'une législation sociale avancée, d'une solide infrastructure de santé publique, d'un système d'éducation développé.

Pendant les années de guerre, en dépit des souffrances et des privations qu'il a endurées, le peuple vietnamien n'a jamais oublié qu'il fallait avant tout sauver la jeunesse du pays. Maintenant que tout est à refaire, il met tout en oeuvre pour mieux soigner, pour éduquer et pour protéger ses enfants.

L'UNICEF s'est associé à cette tâche considérable et y consacre des moyens importants.



<u>Population</u> (1978)	:	50 million d'habitants, dont 38 millions soit 76%, dans les régions rurales. Les enfants de moins de 15 ans constituent 45,9% de la population totale.
Taux de croissance annuel	:	2,5%
Taux de natalité	:	3,1% (1975)
Taux de mortalité	:	0,5%
Taux de scolarisation	:	Presque 100% dans l'enseignement primaire
<u>Superficie</u>	:	329.556 Km ²
Côtes	:	2.500 Km
Superficie cultivée	:	5.550.000 hectares (15% de la superficie totale)
Superficie de forêts	:	17.000.000 hectares (51% de la superficie totale)
<u>Ressources principales</u>	:	Riz (90% des surfaces cultivées) Charbon (5,6 millions de tonnes annuelles, dont 80% exporté) Bois, caoutchouc, zinc, fer, étain, manganèse, Chrome, phosphates, maïs, manioc, sucre, soie thé, café, poisson, produits d'artisanat.
<u>Divisions administratives</u>	:	35 provinces (de 500.000 à 2 millions d'habitants chacune) 464 districts (de 50.000 à 150.000 chacun) 11.000 communes, ou groupe de villages (3.000 à 7.000 habitants) 3 villes ayant rang de provinces: Hanoi (1.500.000 habitants) Ho-Chi-Minh Ville (3.600.000 habitants) Haiphong (1.300.000 habitants).

Les programmes d'assistance de l'UNICEF

De 1952 à 1973, l'UNICEF a apporté son assistance aux programmes de santé, de nutrition et d'éducation des enfants en collaboration avec le gouvernement de la République du Viêt-Nam (RVN).

En 1970, des secours d'urgence étaient envoyés par l'UNICEF en République Démocratique du Viêt-Nam (RDVN).

A partir de 1973, après la signature des Accords de Paris, un vaste programme de coopération était mis sur pied dans l'ensemble du pays en collaboration avec les autorités de la RDVN, du Gouvernement Révolutionnaire Provisoire (GRP) et de la RVN.

En 1975, un bureau permanent de l'UNICEF était ouvert à Hanoi et coordonnait les programmes d'assistance pour tout le Viêt-Nam.

Le 2 juillet 1976, le Nord et le Sud du pays étaient réunifiés dans la République Socialiste du Viêt-Nam (RSVN).

Dans la République Socialiste du Viêt-Nam (RSVN), les principaux partenaires de l'UNICEF sont le Ministère de la Santé, le Ministère de l'Education et le Comité central pour la protection de la mère et de l'enfant (CCPME).



L'un des dix hôpitaux de district construits et équipés par l'UNICEF.

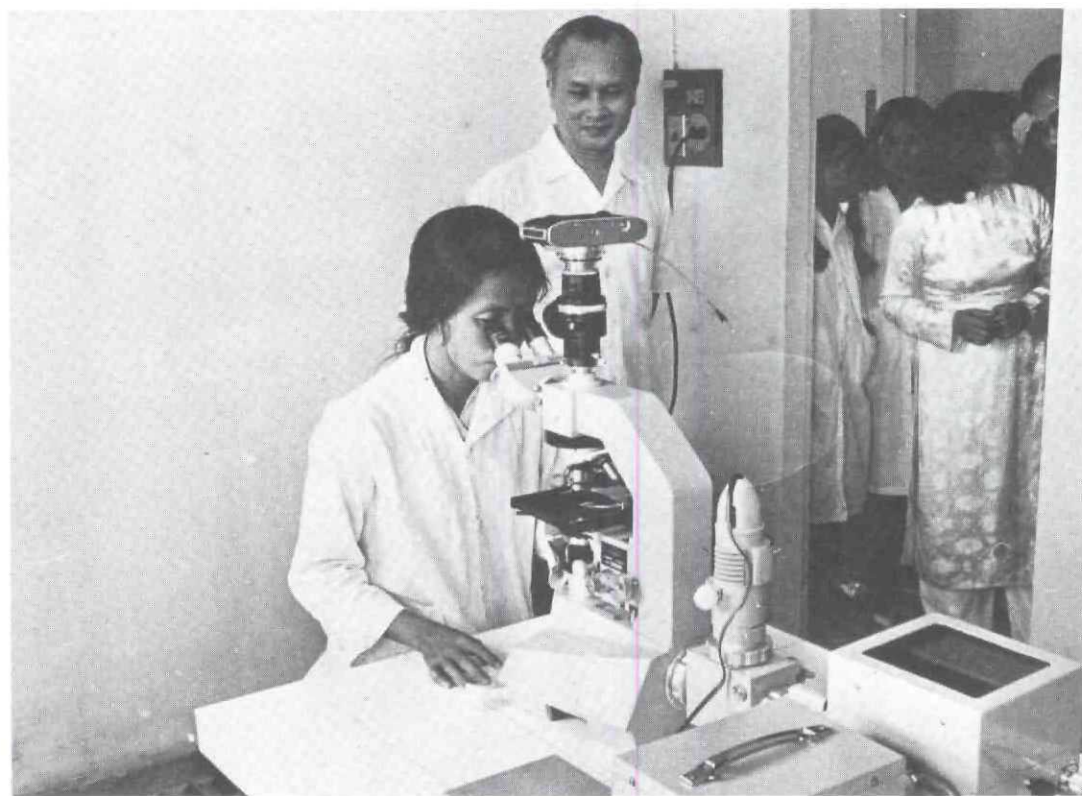
Les services de santé publique

Le Viêt-Nam dispose d'une remarquable infrastructure de santé publique. Différente dans les deux parties du pays en raison de l'évolution différente qu'ont connue le Nord et le Sud depuis 20 ans, cette infrastructure tend à s'uniformiser depuis la réunification du pays.

Au Nord, la nécessité a fait de l'auto-suffisance une loi. Pendant les longues années de guerre, la population a dû prendre en main le problème de sa santé. Les volontaires et les auxiliaires ont remplacé les médecins, les plantes médicinales ont pris la relève des

médicaments manquants. En guise de plasma sanguin, on infusait aux blessés du lait de noix de coco (stérile et compatible avec le sérum humain).

L'efficacité du système vietnamien actuel, et le fait qu'il parvient à "couvrir" la quasi totalité de la population, reposent sur une forte structure Commune-District-Province et sur la participation d'innombrables volontaires au niveau de la famille et du village. Les soins élémentaires de santé sont considérés comme un devoir individuel et collectif.



Equipement d'une station d'hygiène et d'épidémiologie de Province.

Les stations sanitaires de la Commune traitent 90% des cas et n'en adressent que 10% au niveau supérieur, c'est-à-dire au Centre du District. Chaque station communale couvre en moyenne 3.000 à 7.000 habitants repartis dans plusieurs hameaux et possède 8 ou 9 agents sanitaires dont 1 ou 2 médecins assistants.

De nombreux volontaires de la Croix Rouge s'emploient à encourager les mesures d'hygiène, à stimuler la construction des puits, des salles d'eau et de latrines à fosse étanche, à inciter la population aux vaccinations et aux soins réguliers. Leur efficacité repose sur leur nombre, sur leur zèle et sur le fait qu'ils reçoivent un soutien professionnel constant de la part du district, de la province et des autorités nationales.

Les volontaires ont également pour tâche de développer la planification familiale. On recommande aux jeunes femmes d'éviter les grossesses avant l'âge de 24 ans, d'observer un espacement de 4 à 5 ans entre chaque enfant et de ne pas dépasser un maximum de 2 ou 3 enfants. Les femmes enceintes sont suivies par la station communale et 70% environ accouchent à la station.

La commune auto-finance ses besoins sanitaires. Chaque habitant contribue à la construction des locaux en offrant ses journées de travail ou bien des matériaux. Le budget de la station est géré par une coopérative, les salaires du personnel étant payés par la population. Les diagnostics et les interventions sont gratuits. Les médicaments sont payés soit par le consultant, soit par le fonds social de la commune.

Les plantes médicinales sont cultivées dans le jardin de la station, et elles constituent 80% des médicaments utilisés quotidiennement. Avec ces plantes, on traite les fièvres, les douleurs,

les inflammations, la dysenterie, les diarrhées, la grippe, la coqueluche, les furonculoses, l'asthme, la rougeole, les ulcères, les insomnies, les rhumatismes.

On pratique également l'acupuncture et la kinésithérapie.

L'hôpital de District couvre la population desservie par 10 à 20 stations communales, c'est-à-dire une moyenne de 100.000 habitants. On y trouve une polyclinique, des facilités hospitalières incluant une maternité et un service pédiatrique, un laboratoire d'hygiène et d'épidémiologie ainsi qu'une brigade d'intervention reliée au centre provincial de lutte contre les épidémies. Le service de santé du district contrôle la qualité



Matériel de pulvérisation pour les unités mobiles d'intervention contre les maladies transmissibles.

de l'action sanitaire des communes, guide leurs activités et assure la formation et le recyclage du personnel des stations communales.

Enfin l'hôpital du Province, qui couvre une population de 400.000 à 2.000.000 d'habitants, assure le relais entre le district et les services nationaux. Sa station d'hygiène et d'épidémiologie est la réplique de l'Institut national d'Hanoi. Elle anime et contrôle les programmes de vaccination de masse et les campagnes d'assainissement du milieu.

Dans le Sud du pays, les constants déplacements de population jusqu'en 1975 ont entraîné une sur-concentration dans les villes et une désorganisation des services de santé dans les régions rurales. Le taux de vaccination était bas et de nombreux enfants souffrent encore de malnutrition. L'incidence du paludisme et des maladies intestinales y est élevée et les risques d'épidémies, comme la peste et le choléra, y sont sérieux. Les maladies vénériennes et l'usage des stupéfiants constituent un grave problème dans les villes.

Pour l'ensemble du pays, les principaux problèmes de santé publique sont la persistance du danger épidémique, en particulier le paludisme, l'incidence élevée de la tuberculose, des gastro-entérites, des infections respiratoires et des fièvres hémorragiques.

Le pays manque de médicaments modernes, en particulier d'antibiotiques, et manque gravement d'équipements dans tous les domaines: lits, moustiquaires, instruments chirurgicaux, matériel de laboratoire, matériel de stérilisation, produits chimiques, matériaux de construction.

La pollution de l'eau potable, généralisée dans les villes et les campagnes, aggrave considérablement les risques

d'épidémie et les effets des maladies chroniques, en particulier le trachome.

Le rôle de l'UNICEF

Depuis 1975, l'assistance de l'UNICEF s'est orientée dans deux directions principales:

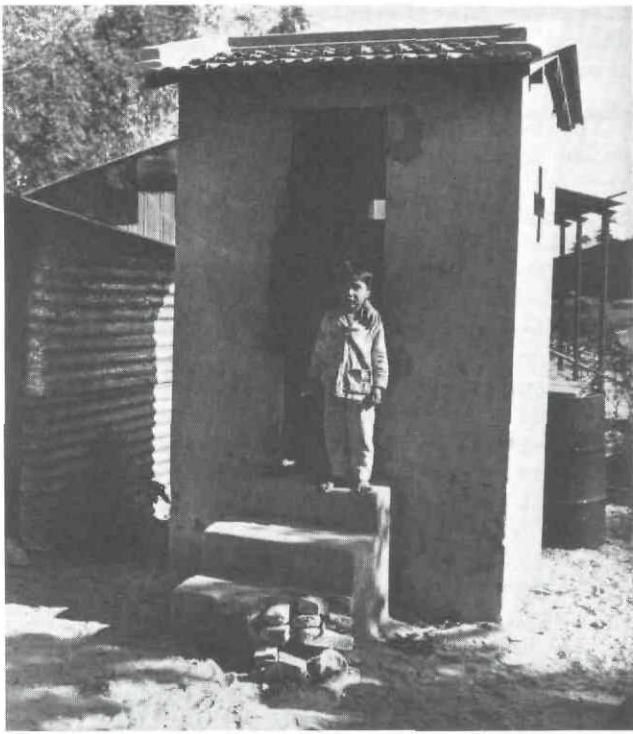
1. - Participer à l'amélioration de l'hygiène et développer la lutte contre les épidémies et les maladies transmissibles dont les enfants sont les premières victimes.
2. - Améliorer l'accès aux services médicaux et la qualité des soins médicaux, en particulier en ce qui concerne les mères et les enfants.

La prévention: hygiène et assainissement du milieu

Dans les régions rurales, l'UNICEF coopère à la construction de 100.000 latrines montées sur des fosses étanches à double compartiment, jumelé avec le creusement ou l'aménagement de 50.000 puits à eau potable.

Les latrines à fosses étanches permettent de lutter efficacement contre les maladies infectieuses régulièrement liées à l'absence d'hygiène (infections gastro-intestinales, choléra, dysenterie, thyphoïde) et de fournir, en même temps, un remarquable fertilisant. L'UNICEF fournit du ciment et du fer à béton, difficiles à obtenir au Viêt-Nam, l'assainissement des puits est une tâche considérable car beaucoup sont pollués; l'eau contient par ailleurs trop de sel et de fer. On sait que la consommation familiale d'eau polluée est une des causes majeures des maladies infantiles et de nombreux décès d'enfants en bas âge.

La rénovation et le développement des réseaux urbains d'adduction d'eau est également une oeuvre très nécessaire



Latrine à fosse étanche
à double compartiment.

qui nécessite d'importants moyens. L'UNICEF y participe d'une manière limitée en fournissant des équipements essentiels (pompes, pièces de rechange, équipement de laboratoires, produits de nettoyage des conduits) qui sont utilisés aux points critiques où le réseau risque de s'effondrer.

Au Viêt-Nam, les services d'hygiène et d'épidémiologie se composent de stations de Province qui comprennent un service d'hygiène (laboratoires de bactériologie, de microbiologie, d'hygiène du milieu et d'hygiène alimentaire ainsi qu'un service de lutte contre les épidémies) et de brigades de District qui disposent d'un laboratoire. Ces brigades se déplacent dans tout le district et assurent les contrôles de masse.

L'UNICEF a équipé la totalité des stations de Province, soit 38 stations, en matériel de laboratoires, produits chimiques, insecticides et véhicules, au coût unitaire de 75.000 dollars. Les trois quarts des brigades de District ont également reçu un matériel de laboratoire simple, des stérilisateurs, des réfrigérateurs pour un montant de 5.800 dollars par brigade.

Comme toujours, au Viêt-Nam, les moyens sont volontairement rudimentaires et fréquemment rustiques. Le personnel des brigades de district se déplace à pied ou à bicyclette. Les malades sont souvent transportés à l'hôpital dans une couverture nouée à un bambou reposant sur deux bicyclettes.

La formation du personnel des brigades de district est assurée par les stations de province; celle de la province se poursuit au niveau régional. L'UNICEF a fourni les équipements de laboratoires et les aides pédagogiques de 4 centres régionaux de formation, au coût unitaire de 90.000 dollars.

Pour appuyer l'action des centres d'hygiène et d'épidémiologie, l'UNICEF a fourni jusqu'à présent l'équipement de 8 unités mobiles d'intervention contre les maladies transmissibles qui jouent un rôle important de prévention et d'intervention dans la lutte contre le paludisme, le choléra, la peste ou la thyphoïde. Ces unités d'intervention sont équipées de camionnettes pick-up et permettent d'acheminer rapidement des personnes et du matériel d'aspersion vers les points critiques.

Les services médicaux

Après la fin du dernier conflit, l'UNICEF, répondant à un appel d'urgence du gouvernement, a assuré la construction et l'équipement de 10 hôpitaux de District où sont essentiellement soignés les enfants.

Une seconde phase a été consacrée à l'équipement ou au ré-équipement de 15 hôpitaux de district existants, au coût unitaire de 70.000 dollars.

La phase actuelle met l'accent sur l'équipement des services spécialisés à l'intérieur des hôpitaux, tels que les maternités, les services d'obstétrique et de pédiatrie, pour un montant de 25.000 dollars par hôpital.

Au niveau des Communes, l'UNICEF fournit des équipements pour le Centre des soins et la Maternité de la station sanitaire. Dans chacune des 35 provinces, 15 à 20% des stations communales ont reçu un équipement d'une valeur de 1.400 dollars chacune.

Dans le domaine de la formation, l'UNICEF n'apporte pas d'assistance

financière directe mais fournit des équipements pédagogiques pour les centres de formation en Santé Publique.

L'assistance de l'UNICEF aux services de santé représente 44% de l'assistance de l'UNICEF au Viêt-Nam, soit pour la période 1975-79 un total d'environ 24,7 millions de dollars. "Il s'agit d'un effort cohérent", déclare le Représentant de l'UNICEF au Viêt-Nam, "qui s'inscrit dans la ligne suivie par le gouvernement: reconstruire une solide infrastructure de Santé Publique qui bénéficie à la totalité de la population et particulièrement aux enfants, doter cette structure du matériel de base indispensable, et systématiser la formation du personnel à tous les niveaux en ne perdant jamais de vue que c'est la population elle-même qui est responsable de la santé de chacun de ses membres".



Plantes médicinales dans le jardin d'une station communale de santé.

Principales interventions de l'UNICEF dans le domaine de la santé (1975-1979)

Equipements	1975-1977		1978-1979 (Est.)*	
	Unités	Dollars	Unités	Dollars
<u>Services Médicaux</u>				
Equipement de stations communales de Santé	1.125		400	
Equipement de brigades d'hygiène et d'épidémiologie de district	310		50	
Stations d'hygiène et d'épidémiologie de province	39		1	
Construction et équipement d'hôpitaux de district	10			
Equipement de polycliniques de district	15			
Equipements de maternités de district	48		50	
Centres de formation inter-provinciaux	4			
Unités mobiles d'intervention avec équipement et insecticides pour lutte anti-épidémique		780.000		400.000
Equipement d'un centre de soins intensifs pour enfants	1			
Equipements d'une école dentaire pour soins aux enfants	1			
Fourniture de médicaments		2.000.000		400.000
<u>Hygiène et assainissement du milieu</u>				
Constructions de latrines et aménagement de puits		1.150.000		800.000
Assistance à la rénovation des réseaux d'adduction d'eau en zone urbaine.	2	1.200.000		350.000

* Ces chiffres comprennent les opérations en cours de réalisation ou programmées.

Certains programmes ne sont pas financés par les ressources générales de l'UNICEF mais par des contributions complémentaires et ne pourront être exécutés que si leur financement est assuré (voir page 30 "Le financement des programmes d'assistance").

La protection de la mère et de l'enfant

Au Viêt-Nam, la grande majorité des femmes travaillent. On estime que 70% des femmes adultes exercent une activité professionnelle, indépendamment de leur rôle de mères et de ménagères. C'est donc une proportion considérable de la population féminine en âge de travailler que l'on trouve dans les rizières, les usines, et les chantiers.

Pour que les mères de famille puissent travailler, il faut assurer la garde de leurs enfants pendant la journée.

44.800 crèches réparties sur l'ensemble du pays reçoivent quotidiennement 1,3 millions d'enfants. Ce chiffre représente actuellement 15% des enfants du groupe d'âge pré-scolaire (de 2 mois à 4 ans). Ce pourcentage atteint 30% dans la partie Nord du pays. L'objectif est beaucoup plus élevé: il est de 70%, c'est-à-dire approximativement la totalité des très jeunes enfants dont les mères travaillent. Le gouvernement espère l'atteindre dans quelques années, vraisemblablement avant 1985.



Crèche de district

La mise en oeuvre de ce vaste programme est assurée par le Comité Central pour la Protection de la Mère et de l'enfant (CCPME), organisme gouvernemental dont la Présidente a rang de vice-Ministre. Le Comité Central anime une structure complète de Comités de Provinces, de Districts et de Communes qui s'étend à toutes les administrations, les entreprises et les chantiers, et dispose ainsi d'un important appareil éducatif.

Le rôle du Comité va très au delà de l'animation du système national de crèches. Le Comité est responsable de toute la politique nationale de protection maternelle et infantile qui comprend les problèmes de santé, de nutrition, de contraception, de droit au divorce, d'hygiène du travail, etc.. Il organise les activités de recherche dans les domaines qui affectent l'enfant et la mère. Il assure enfin la formation du personnel professionnel des garderies d'enfants.

Le Comité est donc le partenaire désigné de l'UNICEF puisqu'il est en fait un organisme inter-ministériel dont la compétence recouvre tous les problèmes de l'enfance de 0 à 6 ans.

Dans sa coopération avec le Comité, l'UNICEF exerce son activité dans deux domaines essentiels: la construction et l'équipement de crèches et la formation des puéricultrices.

Construction et équipement de crèches

Au Viêt-Nam, une crèche-garderie n'est pas nécessairement un bâtiment complet construit pour recevoir des enfants. C'est bien souvent un coin aménagé dans une usine ou un atelier, une ferme ou une villa, ou bien un abri construit en matériaux légers. Petit à petit, on le meuble, on l'améliore et on le rend plus fonctionnel.

L'intervention de l'UNICEF a permis de construire et d'équiper des crèches qui constituent un modèle et que le reste de la province ou du district sera invité à imiter avec les moyens disponibles. On a donc choisi des modèles simples, des installations rustiques à l'exclusion de tout luxe ou même d'appareillages perfectionnés dont l'entretien serait trop coûteux.

Pour la période 1975-79, l'UNICEF participe à la construction et l'équipement de 12 grandes crèches, pouvant accueillir chacune 300 enfants, situés au siège de leur Province, et de 45 crèches de 100 enfants au niveau du District. L'UNICEF fournit les matériaux de construction essentiels: le ciment, le fer à béton, les vitres, le bois. L'équipement comporte la fourniture de matériel éducatif, d'ustensiles de cuisine, de réfrigérateurs, de tables, de chaises, de machines à coudre, de moustiquaires...

La contribution de l'UNICEF à la construction et à l'équipement est de 75.000 dollars pour une crèche de province et de 40.000 dollars pour une crèche de district.

L'UNICEF fournit en outre un certain nombre de machines et de matières premières destinés à la production de mobilier et jouets éducatifs, de l'outillage pour fabriquer du mobilier et des jouets pédagogiques, du matériel de cuisine, des matières plastiques et bois pour fabriquer du mobilier. Le bois manque encore gravement au Viêt-Nam dont il constituait jadis une grande richesse. C'est un des secteurs de production qui n'a pas retrouvé le niveau de 1964.

Formation des puéricultrices

Comme pour la construction des crèches, la formation du personnel part du niveau le plus simple pour s'améliorer

progressivement et atteindre le niveau professionnel. On ouvre d'abord une crèche en utilisant les locaux dont on dispose, on y reçoit les enfants qu'on encadre avec des jeunes filles du quartier et des femmes âgées, puis on forme progressivement le personnel de fortune. Dans le même temps, on équipe la crèche tant bien que mal et on l'améliore constamment.

L'assistance de l'UNICEF a permis d'équiper 40 centres de formation de puéricultrices et de reconstruire 6 autres centres.

Le système actuel de garderies d'enfants du Viêt-Nam est exemplaire à plusieurs égards. D'abord par le pourcentage relativement élevé des enfants qu'il

permet de recevoir dès maintenant et la couverture quasi totale qu'il envisage d'atteindre d'ici quelques années.

Ensuite par le succès que connaît cette expérience et les bénéfices qu'en retire l'enfant. L'expérience démontre que, dans bien des cas, les jeunes enfants prospèrent mieux dans les crèches que dans leur famille. On y prend mieux soin de leur santé, de leur alimentation, on leur y enseigne l'hygiène et on les initie aux jeux collectifs. On a récemment étudié au Viêt-Nam le développement de la coordination motrice des enfants de 24 à 36 mois et on estime que les enfants élevés dans les crèches sont en moyenne en avance d'une année sur les autres enfants.



Crèche de district

Programmes d'assistance dans le domaine de la protection de la mère et de l'enfant 1975-1979 (principales interventions de l'UNICEF)

	1975 - 1978	1978 - 1979
	Dollars	Estimation *
	Dollars	Dollars
<u>Formation:</u>		
Equipement de 40 écoles de formation de puéricultrices et rénovation des locaux	500.000	670.000
<u>Crèches:</u>		
Construction et équipement de		
- 12 crèches pour 250 à 300 enfants	1.200.000	
- 45 crèches pour 75 à 100 enfants	660.000	1.310.000
- Equipement complémentaires		690.000
<u>Mobilier:</u>		
Fourniture de tables et de chaises, fourniture de bois, de gonds, de serrures	460.000	
Fourniture de machines pour travailler le bois	80.000	200.000
<u>Equipements:</u>		
Fourniture de matériel de cuisine, de couvertures, de tissu	580.000	1.430.000
Equipement d'un atelier de fabrication de jouets		440.000

* Ces chiffres comprennent les opérations en cours de réalisation ou programmées.

Certains programmes ne sont pas financés par les ressources générales de l'UNICEF mais par des contributions complémentaires et ne pourront être exécutés que si leur financement est assuré (voir page 30 "Le financement des programmes d'assistance").

La nutrition

La malnutrition demeure un problème sérieux au Viêt-Nam et les enfants sont naturellement les premiers à en être affectés.

Jusqu'au début des années 60, le Sud du pays avait été un grand exportateur de riz et de sucre, mais les destructions de la guerre et les regroupements de population (qui coupaient les paysans de leurs rizières) en avait fait plus récemment un pays importateur qui dépendait étroitement de l'assistance extérieure.

Quant au Nord, il a tenté d'échapper à la dépendance de la culture du riz en développant la culture du manioc, du maïs et des légumineuses, en systématisant l'utilisation des eaux de surface pour développer l'élevage de poissons, crustacés, grenouilles, canards et herbes aquatiques, et en intensifiant les productions fruitières.

L'équilibre reste cependant très précaire car il est dangeusement lié aux intempéries qui décident d'une bonne ou d'une mauvaise récolte. Le centre du pays est périodiquement affecté par la sécheresse quand ce n'est pas par les inondations qui affectent l'ensemble du pays. La sécheresse est aggravée par les dévastations des forêts qui ne retiennent plus suffisamment les eaux de pluie.

Des enquêtes menées par le Comité Central pour la Protection de la Mère et de l'Enfant font apparaître de sérieuses anomalies dans les courbes de croissance et de poids des enfants de 10 à 20 mois. Au Nord, on estime que 10% des enfants ont besoin, après l'âge de 6 mois, de suppléments en calories, en vitamines, en protéines et en minéraux. Dans les pro-

vinces du Centre, c'est le quart des enfants dont l'état nutritionnel est insuffisant. Au Sud, le déficit en calories est estimé à 15% et le déficit en protéines à 25%.

Après 1975, l'assistance de l'UNICEF a été sollicitée dans un premier temps pour fournir des aliments importés.

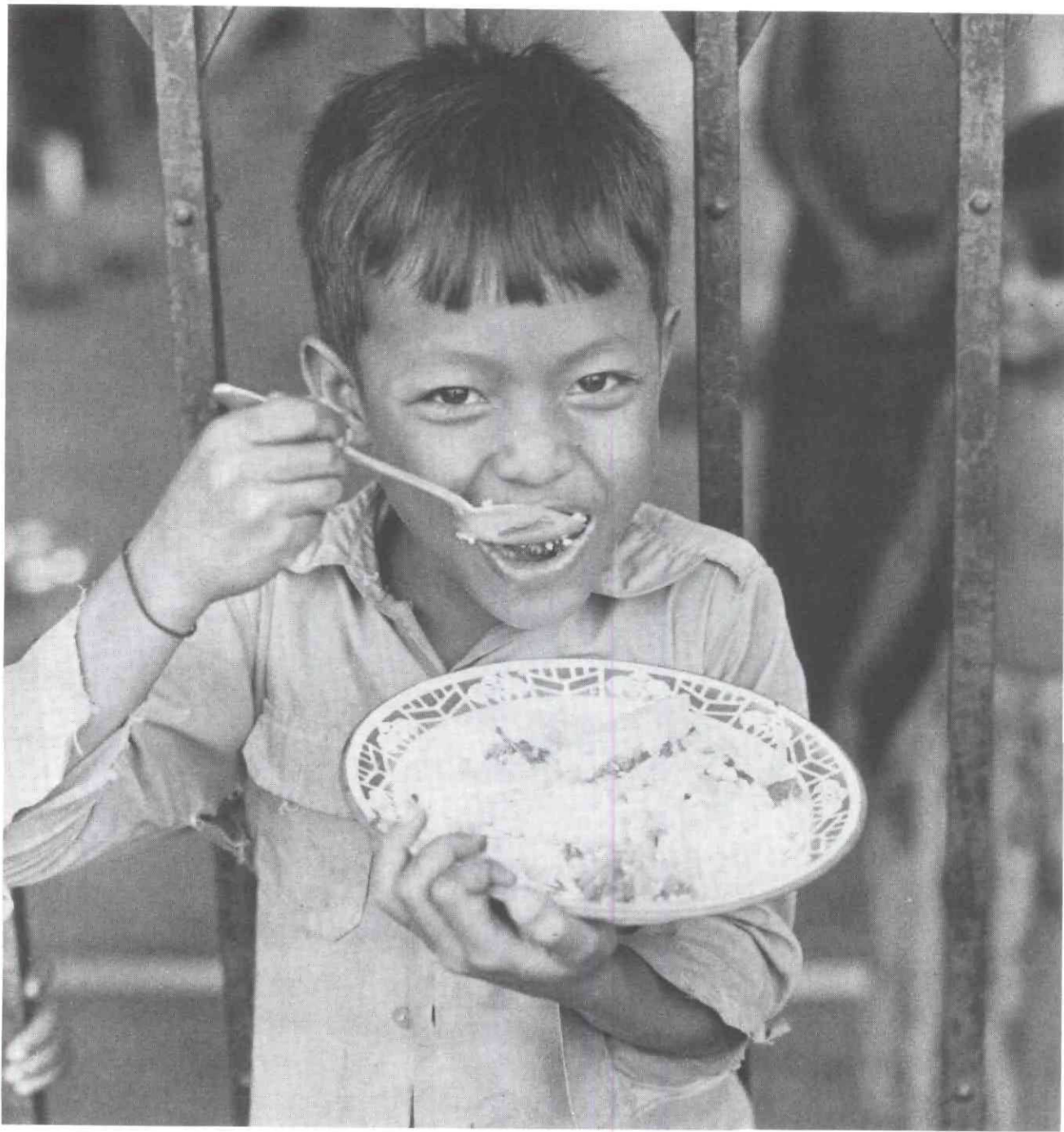
Grâce aux contributions en nature de la Communauté Economique Européenne (CEE) et de plusieurs gouvernements et organisations, l'UNICEF a pu fournir du lait en poudre, des flocons d'avoine, de l'huile, du beurre, du sucre, etc... pour un montant total de 60.057.900 dollars dans la période 1975-1978.

L'UNICEF a ensuite concentré son activité dans deux domaines: l'équipement d'un laboratoire de nutrition appliquée et la fabrication d'un aliment composé destiné aux enfants.

Le laboratoire de nutrition appliquée

La section de nutrition de l'Institut National d'Hygiène et d'Epidémiologie d'Hanoi étudie tous les aspects biologiques des aliments et contrôle leur qualité nutritionnelle, en collaboration avec les nutritionnistes du Comité Central de Protection de la Mère et de l'Enfant. Elle étudie spécialement les moyens propres à assurer une meilleure conservation et une distribution rapide des produits alimentaires aux enfants, notamment à travers les hôpitaux et les écoles.

L'UNICEF a consacré un budget de 290.000 dollars à l'équipement d'un laboratoire de nutrition appliquée au sein de la section de nutrition de l'INHE, en fournissant notamment tous les principaux appareils d'analyse.



Le riz, base de l'alimentation vietnamienne.

La fabrication d'un aliment pour enfants

Comme il l'a fait déjà dans un certain nombre de pays, l'UNICEF participe au Viêt-Nam à la mise au point et à la production d'un aliment de sevrage riche en protéine destiné aux enfants de 11 à 18 mois, c'est-à-dire l'âge critique qui suit le sevrage et procède l'accès au repas familial.

Plusieurs usines déjà existantes produisent des aliments pour enfants et des biscuits vitaminés, mais leur équipement est extrêmement vétuste et il ne semble pas qu'elles puissent être modernisées. Pour leur permettre de maintenir leur production, l'UNICEF a fourni des stocks de vitamines et de farine de soja pour un montant de 140.000 dollars.

La participation de l'UNICEF a été par ailleurs sollicitée pour la construc-

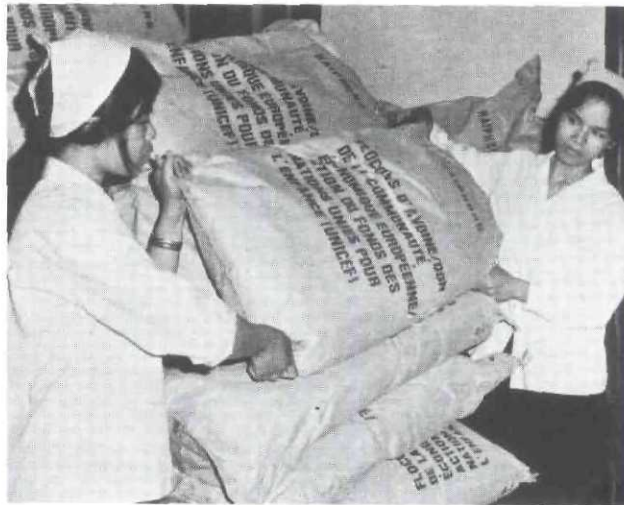
tion et l'équipement d'une nouvelle usine qui produira un aliment riche en protéine à base de riz, de farine de soja et de lait en poudre. Cette usine est en cours d'installation dans un complexe alimentaire de NAM DINH qui produit du pain et des pâtes alimentaires. L'objectif de production est de 12.000 tonnes par an, et sera vraisemblablement atteint en 1982. On estime que cette production satisfera environ 30% des besoins des enfants de 11 à 18 mois pour l'ensemble du pays.

L'UNICEF fournit les matériaux de construction (ciment, fer à béton) ainsi que toutes les machines. Il approvisionne également au départ, l'usine en matières plastiques pour alimenter les machines à emballage.

L'assistance à cette usine est évaluée à 1,55 million de dollars répartis sur la période 1977-1979.



Équipement de crèche



Flocons d'avoine fournis par la Communauté Economique
Européenne par l'intermédiaire de l'UNICEF.

Programmes d'assistance dans le domaine de la nutrition (1975 - 1979)

	1975 - 1977	1978 - 1979
	Dollars	Estimations* Dollars
Fourniture de lait, de flocons d'avoine, de sucre, d'huile de beurre, de vitamines d'une valeur approx. de	41.500.000 env.	18.500.000
Construction et équipement d'une usine d'aliments enrichis	950.000	600.000
Equipement d'un laboratoire de nu- trition appliquée	290.000	

* Ces chiffres comprennent les opérations en cours de réalisation ou programmées.

Certains programmes ne sont pas financés par les ressources générales de l'UNICEF mais par des contributions complémentaires et ne pourront être exécutés que si leur financement est assuré (voir page 30 "Le financement des programmes d'assistance").

L'éducation

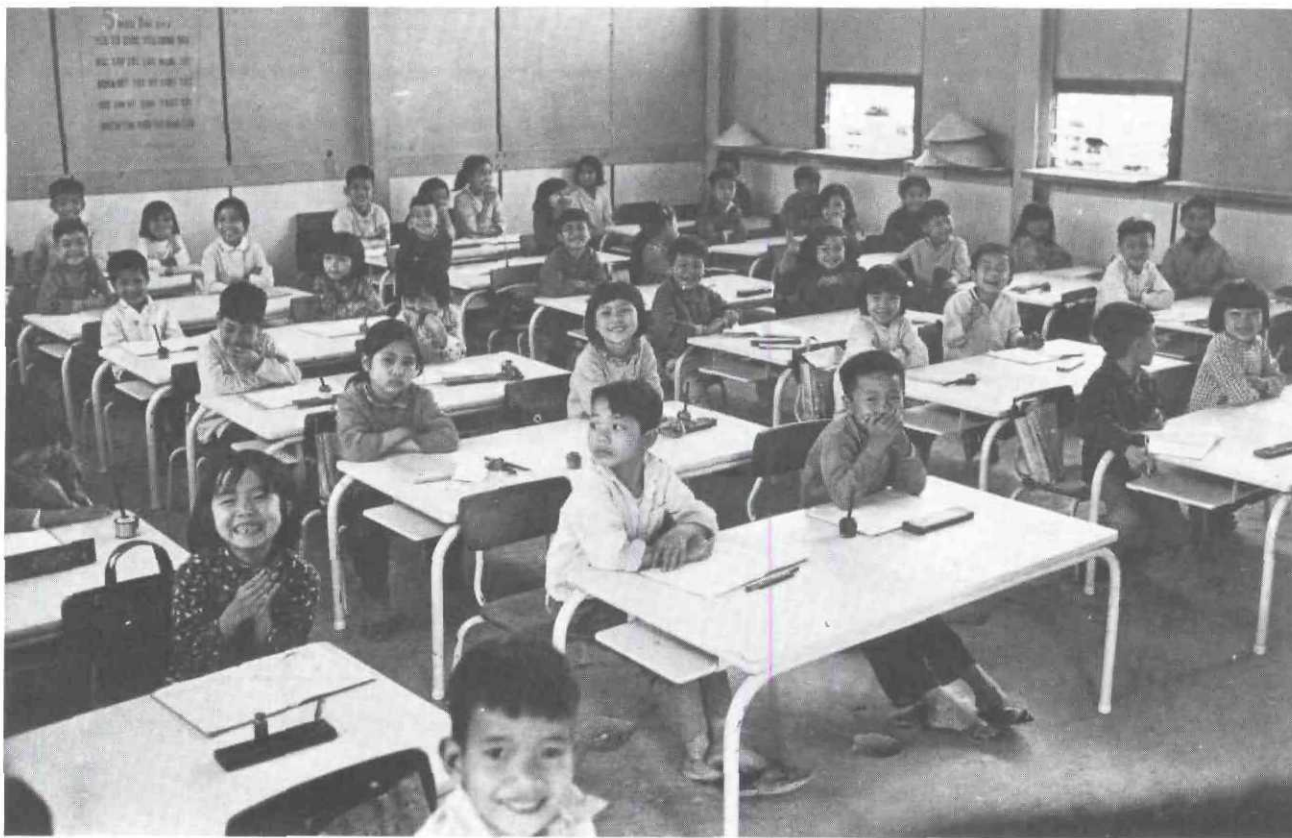
Quelque soit son âge, un Vietnamiensur trois va aujourd'hui à l'école. Pays traditionnellement passionné par la culture et l'éducation, le Viêt-Nam continue d'accorder une priorité essentielle à l'enseignement et à l'éducation complémentaire.

On estime qu'un million d'enfants de 4 à 6 ans fréquentent l'école maternelle, 12 millions d'enfants l'école primaire du 1er cycle (7-11 ans), du 2ème cycle (11-14 ans) et du 3ème cycle (14 ans et au-

delà), et qu'un million d'adultes suivent régulièrement les cours d'alphabétisation ou d'enseignement complémentaire.

La guerre, là encore, a créé de terribles handicaps: enseignants mobilisés, enfants évacués, écoles détruites. Mais l'avidité d'apprendre ne s'est jamais ralentie.

Les statistiques actuelles estiment les taux de scolarisation à 90% pour le Nord et 70% pour le Sud, pour l'ensei-



Mobilier scolaire fourni aux écoles du 1er cycle



L'une des 20 écoles à 10 classes construites en 1975.

gnement du 1er degré. Quant au taux d'alphabétisation, le Ministre de l'Éducation déclarait en avril 1978 qu'il était de 100% pour l'ensemble du pays.

Le Viêt-Nam dispose aujourd'hui de 300.000 enseignants répartis dans plus de 20.000 écoles. Par école il faut entendre un local, aussi primitif qu'il soit, où l'on assemble les enfants. Depuis la hutte de bambou où les enfants sont assis par terre et écrivent sur leur genoux jusqu'à l'ancien fortin en béton ou à une ancienne baraque militaire.

Aussitôt la paix revenue, l'effort du gouvernement a porté sur la construction de nouvelles écoles. Etant donné la pénurie de matériaux de construction, l'UNICEF a décidé à l'époque, de participer à un vaste programme de constructions scolaires. Simultanément, l'UNICEF apportait une assistance importante dans le domaine de la production d'équipements

pédagogiques et de mobilier scolaire ainsi que pour la formation des maîtres.

Les constructions scolaires

L'UNICEF participe à la construction de 3.586 salles de classe réparties dans l'ensemble du pays et constituant un total de 485 écoles. Cet effort représente un budget total d'environ 10 millions de dollars répartis sur la période 1975-1979.

Les techniques et les types de construction ont sensiblement varié depuis le début des travaux. Une première tranche de 20 écoles à 10 classes sur deux niveaux a d'abord été construite à Hanoi et Haiphong à partir d'éléments préfabriqués. Une seconde tranche de 134 écoles à 8 classes sur deux niveaux a ensuite été construite plus au Nord, utilisant des structures métalliques qui sont rapides à monter.

Outre les structures, l'UNICEF a fourni le ciment, le fer à béton, le bois, les plafonds, les toitures, les vitrages. Dans le même temps, un programme de 200 écoles à 5 classes à un niveau était construit au Sud, suivi par une seconde tranche de 100 écoles à 10 classes à double niveau, également au Sud. Un autre programme comporte la construction, toujours au Sud, de 31 écoles à 10 classes à double niveau qui constitue l'achèvement d'une action engagée avant 1975.

Tandis que la contribution de l'UNICEF consiste à importer des éléments industriels préfabriqués et des matières premières, la main d'oeuvre vietnamienne assure la préparation des terrains et des fondations, le montage général, la fabrication des blocs-ciment et des briques et la construction de toutes les annexes. Les plans d'architecture sont préparés par les architectes et les ingénieurs du Ministère de l'Éducation et du Ministère de la Construction, en collaboration avec les architectes de l'UNESCO et le bureau de l'UNICEF.

Fourniture d'équipements pédagogiques et de mobilier scolaire

Dans le même temps que l'UNICEF participait à la construction de nouvelles écoles, il contribuait aussi à leur équipement.

Au début, tout manquait. Selon la méthode spécifiquement vietnamienne, bien des écoles ont commencé dans des locaux de fortune, avec des maîtres peu formés, et les améliorations sont venues progressivement.

Dans une première phase, l'UNICEF a importé un millier d'unités de matériel pédagogique destiné à l'enseignement des sciences dans les écoles du 1er et du 2ème degré pour les provinces du Sud.

Puis il a fourni des pupitres, des chaises, des armoires. Actuellement, l'UNICEF importe des matières premières (bois, tubes métalliques, écrous) qui permettront de fabriquer 85.000 tables doubles et 170.000 chaises.

L'UNICEF participe, par ailleurs, à la construction et à l'équipement de deux usines de fabrication de matériel pédagogique destiné à l'enseignement des sciences. Il fournit les structures métalliques, le ciment, le fer à béton, le bois, les vitres et toutes les machines outils. Les deux usines, situées à Hanoi et à Ho Chi Minh-Ville, produisent des appareillages électriques, du matériel pour l'enseignement de la physique, de la biologie, de la chimie, des mathématiques, destiné aux écoles primaires.

La contribution de l'UNICEF à la production de meubles et d'équipements pédagogiques est estimée à environ 3.700.000 dollars répartis sur la période 1976-79, dont près de 2.000.000 pour les deux usines de production.

La formation

L'UNICEF apporte son concours à la formation des éducatrices d'écoles maternelles, ce qui constitue en quelque sorte un prolongement de la formation des puéricultrices. 38 écoles, soit une école par province, reçoivent du matériel pédagogique, des jouets éducatifs, un équipement audio-visuel et de l'outillage pour le travail du bois.

A côté de ces écoles de formation, 38 écoles maternelles servent d'écoles d'application pour les monitrices et reçoivent un équipement pédagogique simplifié.

L'UNICEF a par ailleurs équipé 41 écoles normales pour instituteurs du 1er degré, soit une école par province et

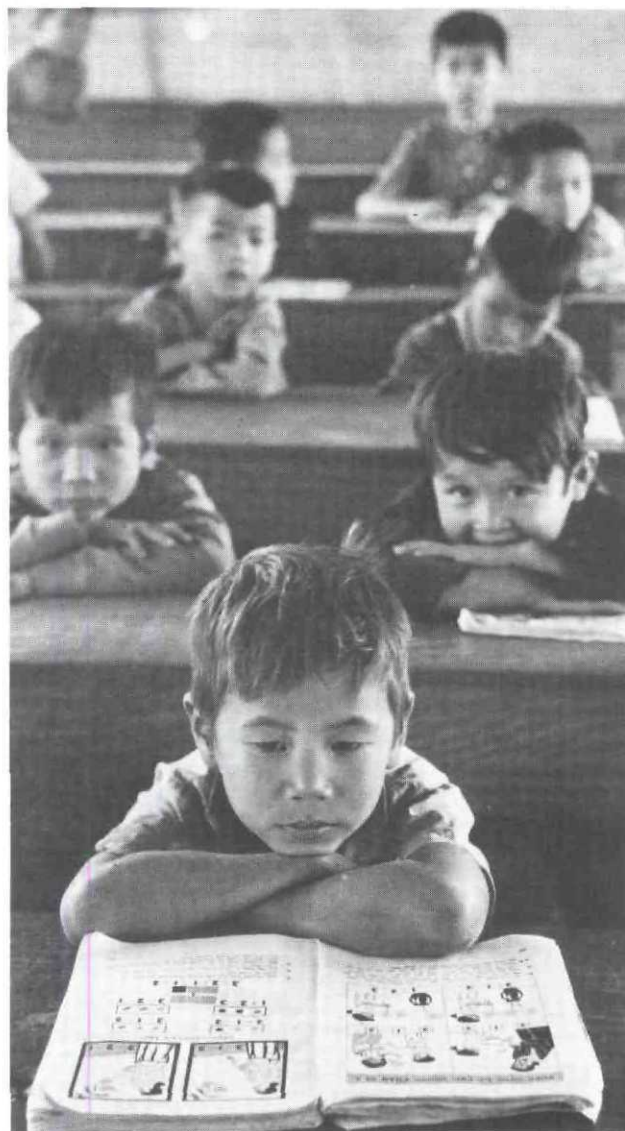
trois écoles supplémentaires destinés à des minorités ethniques. L'équipement des écoles met l'accent sur l'enseignement scientifique et technique. Il comporte du matériel pédagogique, des tables et équipements de laboratoire pour l'enseignement de la physique, de la chimie et de la biologie, de l'outillage scientifique et pour chaque école, un équipement audio-visuel comportant un appareillage photographique et l'équipement d'une chambre noire ainsi qu'un projecteur cinéma de 16mm.

Parallèlement à ces écoles normales, l'UNICEF a équipé 41 écoles primaires qui servent d'écoles d'application aux écoles normales et sont situées dans leur voisinage. Leur équipement est également orienté vers l'enseignement scientifique et technique et constitue une réplique simplifiée de l'équipement des écoles normales.

Enfin l'UNICEF a fourni l'équipement de 20 écoles techniques de formation professionnelle. Ces écoles sont les premiers exemples au Viêt-Nam d'une récente innovation intitulée "Système mi-étude, mi-travail". Les élèves, âgés de 13 à 15 ans, et dans certain cas 17 ans, participent à des activités de production qui sont directement reliées aux besoins de la communauté locale. Les enfants et leurs professeurs sont ainsi introduits dans le monde du travail, et le produit de leur travail permet à l'école de vivre en auto-suffisance partielle. L'équipement fourni comporte un outillage de travail du bois et du métal, un outillage de couture ainsi que d'autres appareillages.

Enfin l'UNICEF a fourni au Viêt-Nam environ 1.800 tonnes de papier pour l'impression de manuels scolaires et 1.540 tonnes de papier pour cahiers, pour un montant total de 1.500.000 dollars.

L'ensemble des activités d'assistance de l'UNICEF dans le domaine de formation s'élève à environ 4 millions de dollars pour la période 1975-1979. Ceci porte le total général des activités d'assistance à l'éducation à environ 24,4 millions de dollars pour la même période.



Programmes d'assistance dans le domaine de l'Education 1975-1979
(principales réalisations)

	1975 - 1977	1978 - 1979
	Dollars	Estimations* Dollars
<u>Construction scolaires:</u>		
200 salles de classe en préfabriqué (Nord)) 8.260.000)
1072 salles de classe en bâtiments à 2 niveaux (Nord)))
2314 salles de classe (Centre et Sud)))
<u>Aides pédagogiques:</u>		
Construction et équipement de 2 usines de fabrication d'instruments scientifiques éducatifs) 3.000.000) 400.000
Fourniture de jeux d'équipement pour l'enseigne- ment des sciences))
<u>Mobilier:</u>		
Fourniture de pupitres , de chaises, d'armoires))
Fourniture de matières premières pour la fab- rication locale de meubles.) 1.000.000) 1.600.000
<u>Manuels scolaires:</u>		
Fourniture de papier pour l'impression de livres))
Fourniture de cahiers) 1.150.000) 1.730.000
<u>Formation:</u>		
Équipement de:))
41 écoles d'instituteurs du 1er degré))
41 écoles d'application du 1er degré)) 640.000
38 écoles de monitrices écoles maternelles) 1.870.000)
38 écoles d'application pour monitrices écoles maternelles)) 1.730.000
20 écoles pré-professionnelles)) 1.600.000

* Ces chiffres comprennent les opérations en cours de réalisation ou programmées. Certains programmes ne sont pas financés par les ressources générales de l'UNICEF mais par des contributions complémentaires et ne pourront être exécutés que si leur financement est assuré (voir page 30 "Le financement des programmes d'assistance").

Le financement des programmes

Le financement des programmes assistés par l'UNICEF provient de 5 sources différentes:

1. Les ressources générales de l'UNICEF

Sur proposition du Directeur général, le Conseil d'Administration adopte un programme d'action et alloue

les fonds nécessaires qui sont prélevés sur les ressources générales de l'UNICEF.

2. Les contributions spéciales des gouvernements

Le Directeur général propose au Conseil d'Administration d'adopter un



Préparation des fondements pour une des 184 écoles construites en 1977.

certain nombre de projets dits "notés" ou "proposés" pour contributions complémentaires. Ces projets "notés" sont à financer par les contributions spéciales.

Un certain nombre de gouvernements décident de faire une contribution spéciale à l'UNICEF pour financer l'exécution d'un programme particulier dans un pays donné. Ces contributions spéciales viennent s'ajouter à la contribution régulière du gouvernement à l'UNICEF. Au Viêt-Nam, elles ont rendu possible une importante extension des programmes.

3. Les contributions spéciales d'origine non-gouvernementales

Il s'agit de contributions effectuées par des organismes non-gouvernementaux, des Comités nationaux pour l'UNICEF ou des personnes privées destinés à financer un programme particulier dans un pays donné.

4. Les contributions en nature

Certains gouvernements ou organisations font des dons en nature à l'UNICEF (lait en poudre, sucre, lait condensé, flocons d'avoine, huile de beurre, vitamines, etc...) pour être utilisés dans un pays donné.

5. Les contributions des Nations Unies

Ce sont des fonds remis à l'UNICEF par le Secrétaire général des Nations Unies, à la suite d'un appel lancé à la communauté internationale, ou par certaines agences des Nations Unies, sollicitant des donations devant être utilisées dans un pays donné, dans une situation d'urgence particulière.

La coordination avec l'aide internationale

Le bureau de l'UNICEF à Hanoi est en contact permanent avec les différents organismes des Nations Unies qui ont des programmes d'assistance au Viêt-Nam: PNUD (Programme des Nations unies pour le développement), OMS (Organisation mondiale de la santé), FAO (Organisation pour l'alimentation et l'agriculture), HCR (Haut commissariat pour les réfugiés), PAM (Programme alimentaire mondial), UNFPA (Fonds pour les activités de Population).

L'UNICEF fait également appel à des consultants de l'UNESCO pour la mise en oeuvre des programmes de construction scolaires, de production de matériel pédagogique et de mobilier scolaire, et de formation des maîtres.

Enfin l'UNICEF entretient des contacts suivis avec les missions diplomatiques présentes à Hanoi, les missions d'aide bi-latérale, les organisations non-gouvernementales (ONG), dont l'Union internationale pour la protection de l'enfance (UIPE) et la Croix-Rouge internationale. Ces contacts permettent d'utiles échanges d'information. En effet, de nombreux pays ou organisations coopèrent avec le Viêt-Nam dans le domaine de l'aide à l'enfance, soit directement, soit par l'intermédiaire de l'UNICEF. Plusieurs organisations apportent une contribution à l'UNICEF au titre de l'assistance spéciale, et un certain nombre utilisent les services d'achats de l'UNICEF pour des opérations d'achats remboursables.

Des besoins qui restent immenses



Il est apparent à tout observateur du Viêt-Nam qu'un effort considérable s'accomplit actuellement dans ce pays pour effacer les traces de la guerre, pour reconstruire et pour construire.

Dans le domaine propre à l'UNICEF, tous les moyens sont mis en oeuvre pour donner aux enfants vietnamiens une alimentation, une santé, une éducation, une protection sociale dont la guerre a privé leurs parents.

Mais les besoins restent immenses, les difficultés et les problèmes innombrables. Les retards de réalisation

sont fréquents, et l'absence de toute une tranche de la population, éliminée par la guerre, pèse cruellement sur la production.

L'Assemblée générale des Nations unies a récemment rappelé que le Viêt-Nam figurait sur la liste des 25 pays-membre "les plus sérieusement affectés" et le Secrétaire-général, M. Kurt Waldheim, a lancé un appel d'urgence à la communauté internationale pour qu'elle accroisse son assistance au Viêt-Nam. De leur côté, les dirigeants du pays ne cessent de rappeler à la population qu'il lui faudra continuer longtemps à fournir un effort acharné pour sortir de la pauvreté actuelle.

Et cependant, plusieurs facteurs permettent d'envisager l'avenir avec un certain optimisme et de penser que l'assistance internationale, conjuguée avec les efforts du pays, contribue efficacement au développement du pays.

D'abord, le Viêt-Nam dispose non seulement d'une législation avancée mais d'une volonté déterminée de faire progresser le développement social. Les mesures de santé publique, l'éducation et la protection des enfants sont considérés par tous comme une obligation.

Ensuite, l'activité de l'administration et le sens de la discipline de la population constituent une forte "structure d'accueil", apte à recevoir et à tirer parti de l'assistance étrangère. S'il existe des goulots d'étranglement (comme les encombrements portuaires ou les extrêmes difficultés de transport) on peut dire que, dans l'ensemble, le Viêt-Nam possède une exceptionnelle capacité d'absorption de l'aide extérieure. L'expérience de plusieurs années a montré que les programmes sont conçus dans le cadre d'un plan détaillé, que les engagements pris sont tenus, que les fournitures sont réceptionnées, distribuées et utilisées conformément aux prévisions.

On comprend alors la foi qui anime les représentants des organismes d'assistance, en dépit des conditions difficiles dans lesquelles ils travaillent: au Viêt-Nam, les choses "marchent", les programmes donnent des résultats.

La coopération du Viêt-Nam avec les organisations d'assistance possède une certaine valeur d'exemple: l'assistance internationale est sollicitée et acceptée sans complexes, en fonction d'aspirations strictement nationales. Elle est conçue

comme une assistance temporaire et seulement complémentaire. Il ne s'agit pas d'un puits sans fond mais d'un besoin vital de fournitures et d'équipements qui permettront à la production locale d'atteindre l'auto-suffisance dans un avenir relativement proche.

Si cette assistance peut se maintenir à un rythme important pendant quelques années, la communauté internationale pourra dire qu'elle a contribué efficacement à effacer les horreurs de la guerre.



Contributions en nature - 1975-1978

	1975		1976		1977		1978	
	tonnes	dollars	tonnes	dollars	tonnes	dollars	tonnes	dollars
<u>Canada</u> lait en poudre écrémé transport	1.107	1.356.134 103.906						
<u>Communauté Economique Européenne</u> " " " "	715 156 1.500	1.133.459 236.200 649.314	5.737	8.123.592	7.975	11.292.600	6.000	8.496.000
Flocons d'avoine huile de beurre			2.489 1.627	1.393.840 5.824.660	6.100 1.400	3.416.000 5.012.000	7.500 1.500	4.200.000 5.370.000
<u>CORSO (New Zealand Council of Organisations for Relief Services Overseas)</u> ampoules de pénicilline rison (aliment enrichi à base de riz) transport		6.720 8.100 3.110						
<u>CUBA</u> sucre	2.000	1.146.262						
<u>Nouvelle Zélande</u> lait condensé lait écrémé et mi-écrémé	450 131	360.000 153.500						
<u>Suède</u> nourriture enrichie					1.000	non précisé	500	non précisé
<u>Suisse</u> lait en poudre transport farine de blé	12,5	39.258 845			2.800	1.282.400	1.000	450.000
		5.196.808		15.342.092		21.003.000		18.516.000

Total général: 60.057.900 dollars

Assistance de l'UNICEF au Viêt-Nam
1975 - 1979

	Programmes Exécutés 1975-1977 \$	Programmes en cours d'exéc. ou prévus 1978-1979 \$	TOTAL \$
Santé, eau potable et assainissement	16.755.700	7.930.000	24.685.700
Protection de la mère et de l'enfant	4.587.700	5.750.000	10.337.700
Nutrition	1.316.000	1.000.000	2.316.000
Education	17.587.800	6.800.000	24.387.800
Secours d'urgence	3.144.600	-	3.144.600
Divers	165.700	268.000	433.700
Total:	43.557.500	21.748.000	65.305.500

A ce total s'ajoutent des contributions en nature (lait, flocons d'avoine, huile de beurre, etc.) pour un total de: 60.057.900
(non compris 1979)

Financement de l'assistance (1975 - 1979)			
	1975-1977 Dollars	1978-1979 Dollars	Total Dollars
Ressources générales	14.139.700	12.786.000	26.925.700
Ressources spéciales (projets "notés")	29.417.800	8.962.000*	38.379.800
TOTAL:	43.557.500	21.748.000	65.305.500

* A l'heure actuelle, le financement des programmes de santé, d'éducation, de protection de la mère et de l'enfant pour 1978-1979, n'est assuré que pour un total de 12.786.000 dollars et reste à assurer par des ressources spéciales (projets "notés") pour un total de 8.962.000 dollars.

Publié par le Service d'Information
du Bureau Régional de l'UNICEF
pour l'Asie du Sud-Est et le
Pakistan et le Bureau de
l'UNICEF pour le Viêt-Nam

Texte Bernard GERIN et Bureau de
l'UNICEF pour le Viêt-Nam

Photos Bernard GERIN, sauf page 17
(Jacques Danois), page 18 et 19
(Comité Central pour la Protection
de la Mère et de l'Enfant),
page 23 (Marc RIBOUD, Magnum) et
dos de couverture (Roger PIC)

Maquette Bernard WOLFF

Impression TANAGRAPHICS, New York



